

Direction générale de l'Aviation civile
Service national d'ingénierie aéroportuaire
Pôle de Bordeaux
Unité domaine et servitudes

Gaillac, le 8 juin 2018

Réf. : Pièces complémentaires PC 047 190 18 K0002

Objet : Lettre engagement mise en place module anti-reflet

Madame, Monsieur,

La société AMARENCO Construction, développant le projet pour le compte de la société ENERGIE DEVELOPPEMENT, s'engage à mettre en place, sur le site de Montpezat pour une centrale au sol et flottante, des panneaux avec un filtre anti-reflet.

En effet, la société AMARENCO CONSTRUCTION mettra en place des panneaux Talesun TP672M d'une puissance de 350Wc. Ces modules possèdent un filtre anti-reflet qui permet d'avoir une luminance de 4390 cd/m², ce qui est inférieur au 10000 cd/m² demandé par la DGAC.

Vous trouverez jointe à cette lettre la documentation technique du module ainsi que la fiche anti-reflet.

Nous restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, nos plus sincères salutations.

Olivier CARRE
Président d'AMARENCO Construction

